FORÊT
•NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE WALLONIE 2001 - 2005

JEAN-PAUL JACOB

AVES, Coordinateur Atlas

Près de 370 espèces d'oiseaux ont été observées en Wallonie au cours des deux derniers siècles, certaines nous visitent régulièrement, d'autres ne sont que des visiteurs occasionnels. Quelque 45 % de ces espèces se reproduisent ou ont niché jadis.

L'évolution d'une avifaune en perpétuel changement doit pouvoir être suivie et replacée dans le cadre général de l'évolution de notre environnement. Le programme d'inventaire et surveillance, mené avec le soutien de la Région wallonne, permet d'apporter certaines réponses et donc de documenter l'État de l'environnement wallon. Ce programme s'articule autour de deux axes principaux : d'une part l'établissement d'inventaires généraux périodiques (atlas), d'autre part des systèmes de surveillance qui permettent entre-temps de déceler les tendances au niveau des effectifs et répartitions.

L'atlas des oiseaux nicheurs donne une vision complète de l'état de l'avifaune et permet d'analyser son évolution. Il sert aussi à définir le contenu même de la surveillance, à évaluer l'efficacité et la pertinence de celle-ci, mais aussi à rééquilibrer au besoin les programmes de surveillance. Un tel inventaire représente un travail considérable qui repose sur la contribution de plusieurs centaines de collaborateurs, essentiellement bénévoles. Ce type de recherche n'a d'ailleurs été rendu possible qu'avec le développement de l'ornithologie de terrain à partir des années 1950-60. L'Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique, réalisé entre 1973 et 1977, fut le premier et le seul du genre dans notre pays. Il fut aussi un précurseur dans la mesure où il proposa en effet d'emblée la réalisation d'une cartographie semi-quantitative, alors que les autres projets européens restaient largement « qualitatifs » (établir la présence et prouver la reproduction sans évaluation des effectifs).

L'ATLAS WALLON

Le projet d'un Atlas en Région wallonne s'intègre dans l'ensemble des projets menés maintenant à l'échelle des Régions en Belgique. Il fournira une information détaillée et actuelle sur la répartition, les effectifs et la manière dont les oiseaux occupent les habitats régionaux. Il était devenu urgent de l'entreprendre car l'évolution de notre avifaune est considérable depuis l'atlas national des années 1970.

ESPÈCES DONT LA REPRODUCTION EST PROBABLE OU ÉTABLIE EN 2001-2003 ; EN ITALIQUES, ESPÈCES INTRODUITES.

Grèbe castagneux	Milan noir	Mouette rieuse	Alouette des champs	Locustelle luscinioïde	Rémiz penduline
Grèbe huppé	Milan royal	Goéland cendré	Hirondelle de rivage	Phragmite des joncs	Loriot d'Europe
Grèbe à cou noir	Busard des roseaux	*Pigeon biset féral*	Hirondelle de cheminée	Rousserolle verderolle	Pie-grièche écorcheur
Grand Cormoran	Busard Saint-Martin	Pigeon colombin	Hirondelle de fenêtre	Rousserolle effarvatte	Pie-grièche grise
Grand Butor	Busard cendré	Pigeon ramier	Pipit des arbres	Rousserolle turdoïde	Geai des chênes
Blongios nain	Autour des palombes	Tourterelle turque	Pipit farlouse	Hypolaïs ictérine	Pie bavarde
Héron cendré	Epervier d'Europe	Tourterelle des bois	Bergeronnette printanière	Hypolaïs polyglotte	Cassenoix moucheté
Cigogne noire	Buse variable	*Perruche à collier*	Bergeronnette flavéole	Fauvette babillarde	Choucas des tours
Cigogne blanche	Faucon crécerelle	Coucou gris	Bergeronnette des ruisseaux	Fauvette grisette	Corbeau freux
Cygne tuberculé	Faucon hobereau	Effraie des clochers	Bergeronnette grise	Fauvette des jardins	Corneille noire
Cygne noir	Faucon pèlerin	Grand-duc d'Europe	Cincle plongeur	Fauvette à tête noire	Grand Corbeau
Oie cendrée	Gélinotte des bois	Chouette chevêche	Troglodyte mignon	Pouillot siffleur	Etourneau sansonnet
Oie à tête barrée	Tétras lyre	Chouette hulotte	Accenteur mouchet	Pouillot véloce	Moineau domestique
Bernache du Canada	Perdrix grise	Hibou moyen-duc	Rougegorge familier	Pouillot fitis	Moineau friquet
Bernache nonnette	Caille des blés	Hibou des marais	Rossignol philomèle	Roitelet huppé	Pinson des arbres
Ouette d'Egypte	*Faisan de Colchide*	Chouette de Tengmalm	Gorgebleue à miroir	Roitelet à triple bandeau	Serin cini
Tadorne de Belon	*Faisan vénéré*	Engoulevent d'Europe	Rougequeue noir	Gobemouche gris	Verdier d'Europe
Canard mandarin	Râle d'eau	Martinet noir	Rougequeue à front blanc	Gobemouche noir	Chardonneret élégant
Canard carolin	Marouette ponctuée	Martin-pêcheur d'Europe	Traquet tarier	Mésange à longue queue	Tarin des aulnes
Canard chipeau	Râle des genêts	Guêpier d'Europe	Traquet pâtre	Mésange nonnette	Linotte mélodieuse
Sarcelle d'hiver	Foulque macroule	Torcol fourmilier	Merle à plastron	Mésange boréale	Sizerin flammé
Canard colvert	Echasse blanche	Pic cendré	Merle noir	Mésange huppée	Bouvreuil pivoine
Sarcelle d'été	Avocette élégante	Pic vert	Grive litorne	Mésange noire	Grosbec casse-noyaux
Canard souchet	Petit Gravelot	Pic noir	Grive musicienne	Mésange bleue	Bruant jaune
Nette rousse	Pluvier doré	Pic épeiche	Grive draine	Mésange charbonnière	Bruant des roseaux
Fuligule milouin	Vanneau huppé	Pic mar	Bouscarle de Cetti	Sittelle torchepot	Bruant proyer
Fuligule morillon	Bécasse des bois	Pic épeichette	Cisticole des joncs	Grimpereau des bois	
Bondrée apivore	Bécassine des marais	Alouette lulu	Locustelle tachetée	Grimpereau des jardins	

Pour travailler sur un maillage assez fin, la Wallonie a été subdivisée en 510 unités cartographiques qui correspondent aux nouvelles cartes topographiques de l'IGN (Institut Géographique National) au 1/10 000e. Elles dessinent donc des rectangles de 5 km de haut sur 8 km de long. Cette maille est compatible avec celle de l'Atlas national dressé entre 1973 et 1978, ce qui permettra des comparaisons pertinentes. À une échelle plus fine, les espèces rares font l'objet d'une cartographie par site dans un double but de recherche et de conservation (ces données détaillées ne seront pas publiées comme telles).

L'enquête de terrain s'étend sur les années 2001 à 2005. Elle concerne toutes les espèces indigènes, mais aussi les nicheurs introduits (Bernache du Canada, Canard mandarin, Faisan vénéré, Perruche à collier…) et, bien entendu, tout nouveau nicheur régional (Huîtrier pie, par exemple). Au cours de l'année, les observations se répartissent du cœur de l'hiver (cantonnement d'espèces sédentaires comme les rapaces nocturnes et certains sédentaires) jusque tard en été (espèces tardives ayant des jeunes en juillet-août : Grèbe castagneux, Fuligule morillon, Bondrée, Faucon hobereau…). Elles permettent de rencontrer les deux objectifs majeurs du projet :

- « Répartitions et preuves de reproduction » consiste à identifier les espèces présentes dans chaque « carte Atlas » et à prouver au besoin leur reproduction au moyen d'une échelle d'indices. Ce qui est évident pour des espèces communes ne l'est en effet pas pour d'autres car la seule présence ne suffit pas et il faut s'assurer que l'on ne se trouve pas face à de simples migrateurs ou estivants non nicheurs.
- « Abondances » a pour but d'évaluer le plus précisément possible les populations et leur dispersion géographique. Cette démarche comprend des recensements d'espèces rares, des estimations par classe d'abondance pour les autres espèces et un système d'échantillonnage de secteurs kilométriques prédéfinis.

Le temps minimal nécessaire pour assurer l'inventaire d'une carte varie en fonction de sa complexité. Il va d'une centaine d'heures dans les régions aux paysages simplifiés à 200-300 heures ailleurs. Au total, plusieurs dizaines de milliers d'heures de terrain seront nécessaires. Actuellement, environ 80 % du territoire est en cours d'inventaire, grâce à la participation de plus de 350 bénévoles.

… AU MILIEU DU GUÉ

Actuellement, 166 espèces (83 passereaux et autant de non passereaux) nichent probablement ou avec certitude. Selon les cartes, les richesses spécifiques vont de 50 à 60 espèces dans les régions très ouvertes et intensivement cultivées de Moyenne Belgique à 80-90 ailleurs, avec des maxima de 100 à 105 espèces dans les secteurs aux habitats les plus diversifiés et mieux conservés (par exemple en Fagne-Famenne, localement en Lorraine, dans la vallée de la Haine et en Brabant).

Grâce à la saisie continue des données, des cartes et analyses provisoires peuvent être produites. Ces résultats, encore très fragmentaires, sont toutefois déjà riches en enseignements (voir par exemple les dossiers détaillés sur le serveur biodiversité de la Région wallonne). Pour certaines espèces, ils sont même déjà assez complets. C'est le cas du Traquet tarier, espèce caractéristique des prés de fauche, dont le recul est dramatique (voir carte ci-dessous).

Si les évolutions sont contrastées, un bilan très mitigé semble toutefois se dessiner.

Des espèces progressent ou se sont rétablies, bénéficiant entre autres de l'effet des mesures de protection, d'une offre accrue de sites, d'un environnement favorable et/ou de la restauration de leurs habitats : par exemple, des oiseaux piscivores (la population du Héron cendré est passée de 0 à plus de 1 000 couples en 30 ans), des rapaces, des oiseaux d'eau, plusieurs pics, la Cigogne noire. Certaines espèces ont colonisé naturellement nos régions (Hypolaïs polyglotte, Guêpier, Grand Cormoran par exemple), d'autres sont introduites.

Le nombre d'évolutions défavorables inquiète cependant. Elles concernent sans surprise des espèces spécialisées, liées à des habitats semi-naturels ou peu intensifiés et dont le déclin est en cours depuis longtemps : il reste apparemment très peu de Tétras lyre (une quinzaine de mâles en 2003), de Gélinottes, d'Engoulevents, de Bécassines des marais, de butors, de sarcelles, de Sizerins flammés… Plusieurs espèces semblent éteintes (Huppe, Cochevis huppé, Traquet motteux, Pie-grièche à tête rousse). D'autres sont occasionnelles (Hibou des marais, Busards Saint-Martin et cendré…) ou déclinent (Pie-grièche grise). L'élément neuf est le fait que nombre d'oiseaux réputés communs déclinent, certains dans des proportions considérables. L'atlas agit comme un révélateur d'une évolution qui s'est amorcée il y a plus ou moins longtemps mais devient patente par son ampleur. Ceci concerne notamment des oiseaux des campagnes et des migrateurs transsahariens : Perdrix grise, Coucou gris, Tourterelle des bois, Chouette chevêche, Alouette des champs, Pipits farlouse et des arbres, Hirondelles de cheminée, de fenêtre et de rivage, Rougequeue à front blanc, Fauvette babillarde, Pouillots fitis et

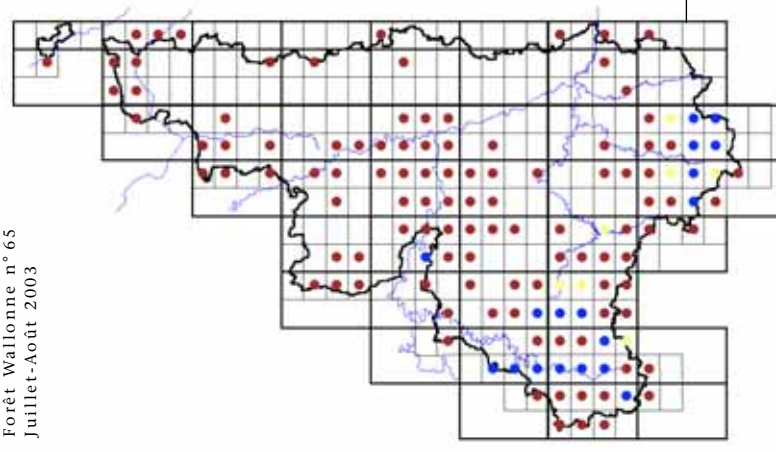

Carte Traquet tarier : une grande partie de l'aire occupée dans les années 1970 est abandonnée (points rouges), des Tariers ne subsistant que dans l'est de la Wallonie (points jaunes = probable, points bleus = certain) (données Atlas 2001-2003 et enquête spécifique 1998-2000).

siffleur, Mésange boréale, Moineau friquet, Bruant des roseaux… Comme la situation dans le reste du pays et dans des régions voisines n'est souvent pas différente, la persistance de certaines espèces semble incertaine à moyen terme. Ainsi, le Bruant proyer dont il reste moins de 50 ou 100 couples aux Pays-Bas, 600 à 750 en Flandre, presque rien au Grand-duché de Luxembourg et sans doute moins de 2 000 chanteurs en Wallonie.

POUR EN SAVOIR PLUS OU COLLABORER À L'ATLAS

Il existe plusieurs possibilités :

- communiquer ses observations éparses de nidifications trouvées un peu partout en Wallonie, inventorier des sites ;
- recenser des espèces particulières ou ;
- participer à l'inventaire d'une « carte Atlas ».

Une présentation détaillée figure sur le serveur biodiversité de la Région wallonne, également accessible via www.aves.be. Pour tout contact, la coordination du projet est à votre disposition : Aves, 3 rue Fusch, 4000 Liège, mail : atlas.oiseaux@aves.be, tél. : 04 250 95 95.
L'encodage en ligne de vos données est possible viawww.aves.be ou zoologie.umh.ac.be/offh/aves. ■

Remerciements

La réalisation de l'Atlas est notamment permise par l'octroi d'une subvention du Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité ayant la Conservation de la Nature dans ses attributions dans le cadre des travaux du suivi de l'état de l'environnement wallon par les indicateurs biologiques.

Jean-Paul Jacob
AVES
rue Fusch, 3
B-4000 Liège

QUELQUES CARTOGRAPHIES PROVISOIRES

Même avec une information encore fort partielle (données 2001-2002) les aires de répartition se dessinent. La taille croissante des points donne les classes d'abondance successives 1-10, 11-40, 41-160 et > 160 couples/km².

Bernache du Canada, *Branta canadensis*

Une des espèces exotiques d'installation récente en Wallonie. L'expansion de cette grande oie originaire d'Amérique du Nord est rapide depuis 2001. Elle gagne les étangs et grands cours d'eau de toutes les régions. Sa population approche du millier d'exemplaires, alors qu'en Flandre elle dépasse déjà les 5 000.

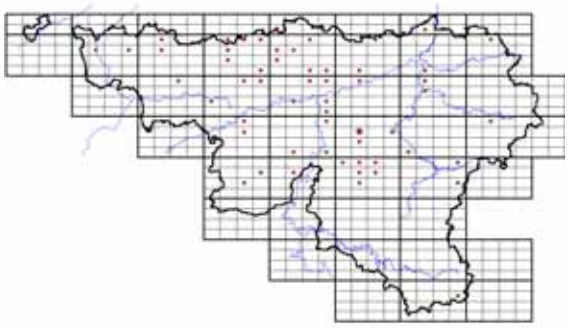

© A. Joris

Tourterelle des bois, *Streptopelia turtur*

Notre seul pigeon migrateur connaît une diminution flagrante, mais niche encore dans toutes les régions. La dégradation des écosystèmes campagnards, notamment des ressources alimentaires, est un des facteurs de déclin. La population wallonne semble tombée sous la barre des 5 000 couples.

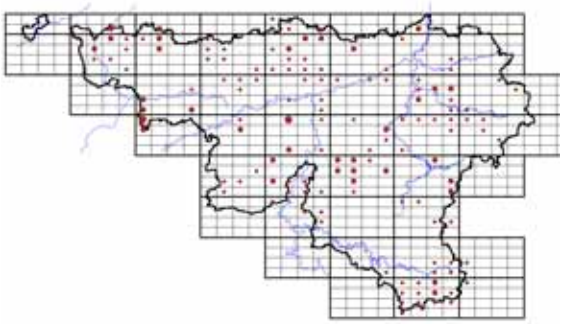

© H. Michel, www.oiseaux-nature.com

Pic mar, *Dendrocopos medius*

Espèce emblématique de l'Atlas. Ce petit pic principalement lié aux chênes connaît une remarquable et étonnante progression. La dernière décennie l'a vu étendre son aire de répartition au sillon Sambre-Meuse et aux bois de Moyenne-Belgique. Depuis 2001, il est apparu en Brabant ; il a atteint la Région bruxelloise ainsi que le Brabant flamand. Sa population actuelle compte au moins 1 000 à 2 000 couples.

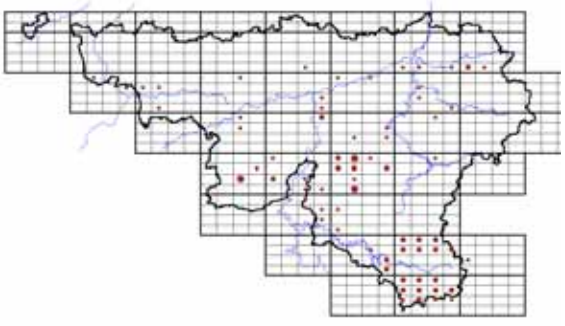

© H. Michel, www.oiseaux-nature.com